

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 17 /12/1987

N° 4247 /15.08.01

FERWAFA

reçu le 17 DEC. 1987
n° 773/87
A traiter par

✓ Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise de
Football Amateur
K I G A L I

OBJET: Le championnat inter-
préfectoral de Football
pour les communes
vainqueurs.

Monsieur le Président,

Subsidiairement à ma lettre n°
4143/15.08.01 du 7/12/1987, j'ai l'honneur de vous transmettre
les noms des communes vainqueurs désireuses de participer au
tournoi final du 24 au 28 décembre 1987.

Il s'agit des communes:

1. KANOMBE de la Préfecture KIGALI
2. KIGOMBE de la Préfecture RUHENERI
3. MUGINA de la Préfecture GITARAMA
4. KARAMA de la Préfecture GIKONGORO
5. KIRAMBO de la Préfecture CYANGUGU
6. CYUNGO de la Préfecture BYUMBA
7. MUGESERA de la Préfecture KIBUNGO
8. BWAKIRA de la Préfecture KIBUYE
9. NYARUHENERI de la Préfecture BUTARE
10. RUBAVU de la Préfecture GISENYI.

Aussi, vous demanderais-je de prendre
toutes les dispositions nécessaires pour mener à bien cette
opération.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération très distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

C.P.I.à:

- Monsieur le Préfet
de Préfecture (Tous)

Augustin Ndindiliyimana
Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
M.R.G.E.M.A. Romuald
Secrétaire Général

MBANDA J.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 4/12/1987

N° 4132 /15.08.01

Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise de
Football Amateur
KIGALI

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre les coupes
de fair play destinées à récompenser les équipes de première et de deuxième
division nationales dont le comportement aura été jugé exemplaire. Elles por-
tent les inscriptions des noms de Son Excellence Monsieur le Président de la
République et de Son Epouse.

Veuillez donc étudier le Règlement et les
modalités d'attribution de ces coupes et m'informer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I. à:

• Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

- ✓ → Monsieur le Membre du Bureau
Fédéral (Tous)
- Monsieur le Président du Club
de Football (Tous).



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
KIGALI
15.08.01